



Message réglementaire : *Xylella fastidiosa*

Tavelure : nouvelles périodes de contaminations toujours en cours

Eulia : légère reprise des captures localement

Carpocapse : baisse des captures, périodes peu favorables aux accouplements, poursuite des éclosions

Pucerons : fort développement des colonies de cendré localement

Oïdium : attention à l'augmentation des températures à venir, favorable au développement de la maladie en cours

Pucerons : augmentation de la colonisation par le cendré, bonne réaction de la faune auxiliaire

Capua : captures plus importantes sur de nouveaux secteurs

Cossus Gâte-bois : début de vol

Mouche de la cerise : ravageur déjà présent

Message réglementaire : *Xylella fastidiosa*

Xylella fastidiosa est une bactérie transmise et dispersée par des insectes qui s'attaque à de multiples espèces végétales : vigne, agrumes, prunus, café, avocat, luzerne, laurier sauce, laurier rose, chêne, érable....

Certaines sous-espèces de cette bactérie conduisent à des dépérissements massifs de plantes d'intérêt économique : agrumes, oliviers, vignes, d'où son classement au niveau de l'Union européenne en tant qu'organisme nuisible réglementé (ONR - voir BSV Pomme de terre du 31 mai 2016 concernant le fond de mutualisation sanitaire et environnemental).

Après détection, il n'existe pas de moyen de lutte curative contre cette bactérie, hormis l'arrachage, la destruction des plantes contaminées et la lutte contre les insectes.

Face à cette menace très importante (plusieurs foyers en France en Corse et en région Provence Alpes Côtes d'Azur), le ministère en charge de l'agriculture a renforcé son dispositif de surveillance.

En région Hauts de France, peu de végétaux sont actuellement sensibles à cette bactérie, toutefois, les contrôles du SRAL ont été renforcés notamment dans les jardinerie (en particulier pour de nombreuses plantes ornementales : caféier, olivier, laurier rose, lavande....).

[Pour en savoir plus.](#) Pour tous renseignements complémentaires, contacter au SRAL Nord-Pas-de-Calais - Picardie, Madame Dominique SCHAEVERBEKE (03 22 33 55 04) et/ou Monsieur Olivier LOUGUET (03 21 08 62 87).

Oïdium

Les conditions climatiques sont propices au développement de la maladie sur l'ensemble de la région. Les températures relativement fraîches pour la saison, freinent cependant quelque peu l'apparition de symptômes en parcelle. Selon les prévisions de Météo France, des températures plus chaudes sont attendues pour la fin de semaine. Elles pourraient permettre une extension plus rapide de la maladie. La maladie est restée relativement stable au cours de la semaine dernière notamment sur les secteurs de Flandre Maritime et de la Thiérache. En revanche, du fait d'un climat légèrement plus doux, une augmentation au delà du seuil de nuisibilité a été enregistrée sur le Montreuillois (Cf. tableau ci-dessous).



Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure			Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	13-juin	20-juin	Tendance /S-1	13-juin	20-juin	Tendance /S-1	13-juin	20-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,1	1,0	↘		0,0		5,0	5,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)									
Lille Sud (59)									
Montreuillois (62)	0,0	2,0	↗	2,0			2,0	6,0	↗
La Bassée (59)									
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔	30,0		
Abbevillois (80-62)									
Arrageois (62)	0,0			0,0			1,0		
Cambrasis (59)									
Avesnois (59)									
Amiénois (80)	1,0	1,0	↔		0,0			8,0	
Thiérache (59-02)	1,0	2,0	↗				0,5	0,5	↔
Pays de Bray (80-60)									
Neslois (80-60-02)									
St Quentinnois (02)									
Laonnois (02)									
Montdidérien (80-60)							5,0		
Beauvaisis (60)									
Soissonnais (60-02)	5,0	5,0	↔	2,0	2,0	↔	5,0		
Senlisien (60)									
Omois (02)		0,0			0,0			0,0	

Tavelure

La région est toujours sous l'influence d'une dépression qui engendre un régime d'averses fréquentes. Celui-ci a pour effet de maintenir ou de réactiver l'humectation du feuillage et par conséquent, les périodes de contaminations en cours. De ce fait, les périodes de contaminations en cours depuis le 20 juin, le sont toujours et les niveaux de risque ont augmenté sur l'ensemble des secteurs. Sur le secteur de La Bassée (59-62), un assèchement suffisant a permis d'interrompre la période qui avait débuté le 20 juin, mais de nouvelles précipitations ont engendré une nouvelle période de contamination dès ce matin.

Les **quantités d'eau** enregistrées durant les derniers jours vont de 0,5 mm à 23,40 mm pour une moyenne régionale de 10,70 mm.

Les **stocks projetables** sont à ce jour, de 0,12 % en moyenne, variant selon les secteurs de 0,00 % à 0,18 %. Au cours des dernières périodes de contaminations, les **taux de projections** s'échelonnent de 0,12 % à 0,37 % pour une moyenne de 0,22 %.

Le tableau en page suivante vous résume les situations actualisées et prévisionnelles en fonction des secteurs géographiques (données issues de la modélisation et des réseaux agrométéorologiques).

Les prévisions,

Les conditions météorologiques, selon Météo France, devraient connaître une hausse notable des températures, engendrant en conséquence, de nouveaux épisodes orageux accompagnés d'averses, fortes à modérées.

La maturation des ascospores devrait, selon le modèle, poursuivre sa phase décroissante sur l'ensemble des secteurs avec des taux désormais inférieurs à 0,15 % par jour.

En parcelle,

De nouvelles apparitions de tâches sur feuillage ont été enregistrées sur plusieurs secteurs régionaux. C'est notamment le cas pour le Montreuillois et la Thiérache, où les taux de contaminations sur pousses ont connu une évolution à la hausse. Dans les autres secteurs, le taux de contaminations reste stable (voir tableaux page précédente).



Tavelure (suite)

Zones géographiques	Début de période	Fin de période	Risque associé pour le moment	% d'ascospores projetées		Stock d'ascospores projetables pour le moment	Précipitations associées à cette période pour le moment en mm
				associées à cette période pour le moment	depuis début contaminations primaires selon la modélisation de ce jour		
Flandre Maritime (59)	20-juin 1 h	20-juin 17 h	Assez Grave	0,32	99,42	0,12	4,5
Flandre Intérieure (59-)	20-juin 0 h	en cours*	GRAVE	0,12	100,00	0,00	1,0
Lille Sud (59)	20-juin 5 h	20-juin 17 h	Léger	0,34	99,50	0,15	8,5
Montreuillois (62)	19-juin 23 h	en cours	GRAVE	0,16	99,02	0,11	12,4
La Bassée (59)	20-juin 0 h	20-juin 17 h	Assez Grave	0,25	99,60	0,18	7,0
	21-juin 7 h	en cours	Nul	0,13			0,5
Hainaut (59)	20-juin 1 h	en cours	GRAVE	0,37	99,67	0,16	9,0
Abbevillois (80-62)	19-juin 22 h	en cours	GRAVE	0,26	99,05	0,11	23,4
Arrageois (62)	20-juin 3 h	en cours	GRAVE	0,17	99,08	0,12	15,0
Cambrasis (59)	20-juin 4 h	en cours*	dne	0,27	99,83	0,16	dna
Avesnois (59)	20-juin 5 h	en cours	GRAVE	0,24	99,58	0,13	6,5
Amiénois (80)	20-juin 4 h	en cours	GRAVE	0,22	98,73	0,09	13,5
Thiérache (59-02)	20-juin 7 h	en cours	GRAVE	0,16	99,00	0,11	11,0
Pays de Bray (80-60)	20-juin 3 h	en cours	GRAVE	0,22	98,81	0,10	11,4
Neslois (80-60-02)	20-juin 5 h	en cours	GRAVE	0,20	99,17	0,11	12,5
St Quentinnois (02)	20-juin 5 h	en cours	GRAVE	0,20	99,20	0,11	13,5
Laonnois (02)	20-juin 13 h	en cours	Assez Grave	0,21	99,27	0,12	12,0
Montdidérien (80-60)	20-juin 4 h	en cours	GRAVE	0,17	98,92	0,08	10,5
Beauvaisis (60)	20-juin 4 h	en cours	GRAVE	0,17	99,01	0,09	17,0
Soissonnais (60-02)	20-juin 12 h	en cours*	GRAVE	0,22	99,30	0,12	10,0
Senlisien (60)	20-juin 5 h	en cours	GRAVE	0,18	99,00	0,13	10,0
Omois (02)	20-juin 13 h	en cours	Assez Grave	0,27	99,68	0,13	15,5

RAVAGEURS

Pucerons

Puceron cendré : une nouvelle augmentation des populations et de la colonisation par le puceron cendré ont été ressenties sur certains secteurs de la région comme dans le Montreuillois, de manière très significative, ou encore, dans une moindre mesure, sur la Thiérache. Des dépassements de seuils y ont été enregistrés. En parcelle témoin (La Bassée), sous l'action des populations d'auxiliaires notamment (très présentes), le taux de colonisation a amorcé une baisse toute relative pour le moment.

Puceron lanigère : selon les quelques données disponibles actuellement, la situation semble relativement stable et calme.



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré avec présence d'auxiliaires



Pousse de pommier colonisée par le puceron lanigère

	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	13-juin	20-juin	Tendance /S-1	13-juin	20-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	1,0	↔		5,0	
Flandre Intérieure (59-62)						
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	10,0	20,0	↗			
La Bassée (59)	36,0	34,0	↘			
Hainaut (59)		5,0		0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	0,1			1,0		
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	1,0	2,0	↗	1,0	1,0	↔
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)	20,0					
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)	5,0					
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)		0,0				
Senlisien (60)						
Omois (02)		0,0			0,0	

Seuil de nuisibilité :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

Lépidoptères

La semaine prochaine, renouvellement des pièges à prévoir :

2 carpocapse des pommes et des poires

3 cossus gâte-bois

Attention à la pollution des pièges!
Des captures d'*Archips podana* (tordeuse de la pelure) ont été enregistrées dans un piège destiné à eulia. Attention à bien contrôler la nature des captures dans ces pièges actuellement.



Carpocapse

Accouplements et pontes

L'analyse des conditions climatiques crépusculaires, permet d'observer une période relativement perturbée pour permettre les accouplements du ravageur sur la périodes du 14 au 18 juin.

Les températures fraîches sont à l'origine des discontinuités dans les possibilités d'accouplements selon les secteurs.

La situation est de nouveau plus favorable aux accouplements sur les deux derniers jours pour l'ensemble de la région.

En revanche, le régime d'averses fréquentes actuel pourrait encore faire se reporter la ponte par les femelles, attendant un feuillage sec pour opérer la dépose des œufs.

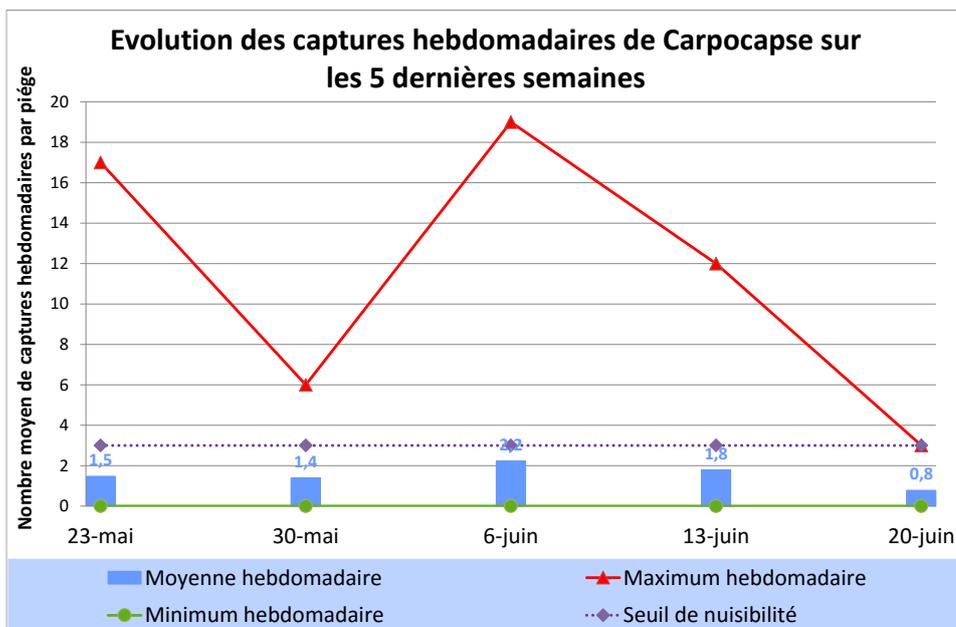
Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	14/06/2016	15/06/2016	16/06/2016	17/06/2016	18/06/2016	19/06/2016	20/06/2016
Flandre Maritime (59)							
Flandre Intérieure (59-62)							
Lille Sud (59)							
Montreuillois (62)							
La Bassée (59)							
Hainaut (59)							
Abbevillois (80-62)							
Arrageois (62)							
Cambrasis (59)							
Avesnois (59)							
Amiénois (80)							
Thiérache (59-02)							
Pays de Bray (80-60)							
Neslois (80-60-02)							
St Quentinnois (02)							
Laonnois (02)							
Montdidérien (80-60)							
Beauvaisis (60)							
Soissonnais (60-02)							
Senlisiens (60)							
Omois (02)							

Seuils de nuisibilité :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant **2 jours consécutifs**.



Adulte



Vol des adultes

La baisse des températures et le régime d'averses fréquentes n'ont pas favorisé les émergences du ravageur au cours de la semaine dernière. À l'exception du secteur de Flandre Maritime, tous les secteurs ont vu leur niveau de captures baisser ou rester stable sur la période.

À ce jour, seul le secteur du Soissonnais connaît un niveau comparable à celui du seuil de nuisibilité à l'hectare

La moyenne régionale, reste bien inférieure au seuil de nuisibilité à l'hectare.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	13-juin	20-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,3	↗
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)	1,0	1,0	↔
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,6	0,5	↘
Arrageois (62)	0,5		
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	0,0		
Amiénois (80)	2,5	1,5	↘
Thiérache (59-02)	5,8	1,2	↘
Pays de Bray (80-60)	1,0	1,0	↔
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)	5,0	0,0	↘
Laonnois (02)	7,0	2,0	↘
Montdidérien (80-60)	1,5	1,0	↘
Beauvaisis (60)		1,0	
Soissonnais (60-02)	3,0	3,0	↔
Senlisien (60)		0,0	
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité : 3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha

Incubation et éclosion des pontes

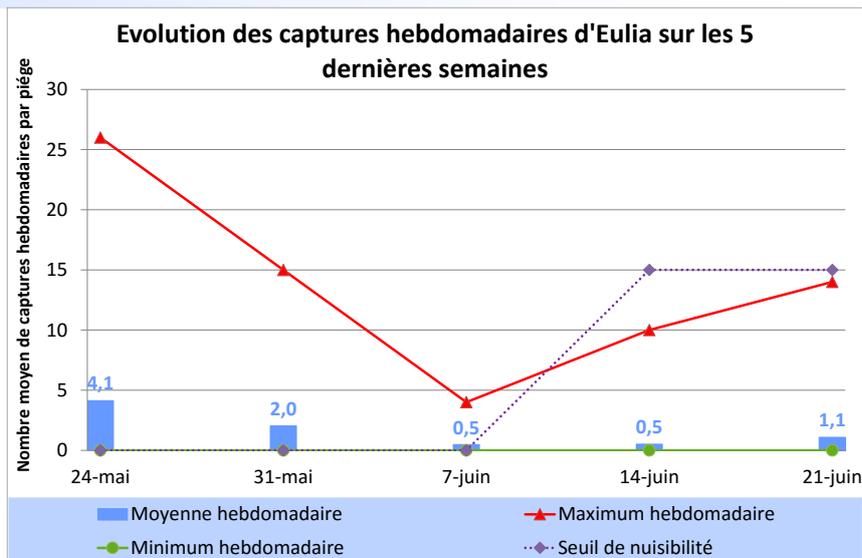
Les premières éclosions sont désormais effectives sur l'ensemble de la région. Des larves sont donc observables sur l'ensemble du territoire.

Au cours de la semaine dernière et début de cette semaine, les éclosions des pontes issues des accouplements des 26 et 27 mai ont eu lieu sur l'ensemble des secteurs.

La période de pontes potentielles prise en référence du 5 et 6 juin est quant à elle toujours en cours d'incubation sur l'ensemble des secteurs.

	Périodes de pontes issues des				Date de sortie des larves
	du		au		
Flandre	du	20-mai	au	21-mai	15-juin
Maritime (59)	du	06-juin	au	7-juin	incubation en cours
Flandre	du	26-mai	au	27-mai	17-juin
Intérieure (59-)	du	05-juin	au	6-juin	incubation en cours
Lille Sud (59)	du	26-mai	au	27-mai	17-juin
	du	05-juin	au	6-juin	incubation en cours
Montreuillois (62)	du	20-juin	au	21-juin	incubation en cours
	du	05-juin	au	6-juin	incubation en cours
La Bassée (59)	du	26-mai	au	27-mai	17-juin
	du	05-juin	au	6-juin	incubation en cours
Hainaut (59)	du	26-mai	au	27-mai	16-juin
	du	05-juin	au	6-juin	incubation en cours
Abbevillois (80-62)	du	26-mai	au	27-mai	17-juin
	du	05-juin	au	6-juin	incubation en cours
Arrageois (62)	du	20-mai	au	21-mai	15-juin
	du	26-mai	au	27-mai	20-juin
Cambrasis (59)	du	26-mai	au	27-mai	10-juin
	du	05-juin	au	6-juin	incubation en cours
Avesnois (59)	du	26-mai	au	27-mai	17-juin
	du	05-juin	au	6-juin	incubation en cours
Amiénois (80)	du	26-mai	au	27-mai	21-juin
	du	05-juin	au	6-juin	incubation en cours
Thiérache (59-02)	du	26-mai	au	27-mai	19-juin
	du	05-juin	au	6-juin	incubation en cours
Pays de Bray (80-60)	du	20-mai	au	21-mai	14-juin
	du	26-mai	au	27-mai	20-juin
Neslois (80-60-02)	du	26-mai	au	27-mai	17-juin
	du	05-juin	au	6-juin	incubation en cours
St Quentinnois (02)	du	26-mai	au	27-mai	17-juin
	du	05-juin	au	6-juin	incubation en cours
Laonnois (02)	du	26-mai	au	27-mai	17-juin
	du	05-juin	au	6-juin	incubation en cours
Montdidérien (80-60)	du	26-mai	au	27-mai	15-juin
	du	05-juin	au	6-juin	incubation en cours
Beauvaisis (60)	du	26-mai	au	27-mai	19-juin
	du	05-juin	au	6-juin	incubation en cours
Soissonnais (60-02)	du	26-mai	au	27-mai	19-juin
	du	05-juin	au	6-juin	incubation en cours
Senlisien (60)	du	26-mai	au	27-mai	17-juin
	du	05-juin	au	6-juin	incubation en cours
Omois (02)	du	26-mai	au	27-mai	15-juin
	du	05-juin	au	6-juin	incubation en cours
Avortement potentiel = durée d'incubation supérieure à 20 jours considérée comme létale selon la littérature					

Eulia



La légère reprise constatée il y a quinze jours sur certains secteurs, semble s'être estompée au cours de la semaine dernière. Ainsi les secteurs Omois, Laonnois et de la Thiérache ont vu leur niveau de captures diminuer sur la période.

En revanche, de nouveaux secteurs, en l'occurrence, le Neslois et la Flandre Maritime ont enregistré des captures d'Eulia. Si pour ce dernier secteur, le niveau de population reste encore faible, il est en revanche plus significatif pour ce premier, car relativement proche du seuil de nuisibilité.

Le ravageur est également signalé en vol sur le secteur Senlisien.

Sur les autres secteurs, les captures ont été nulles.

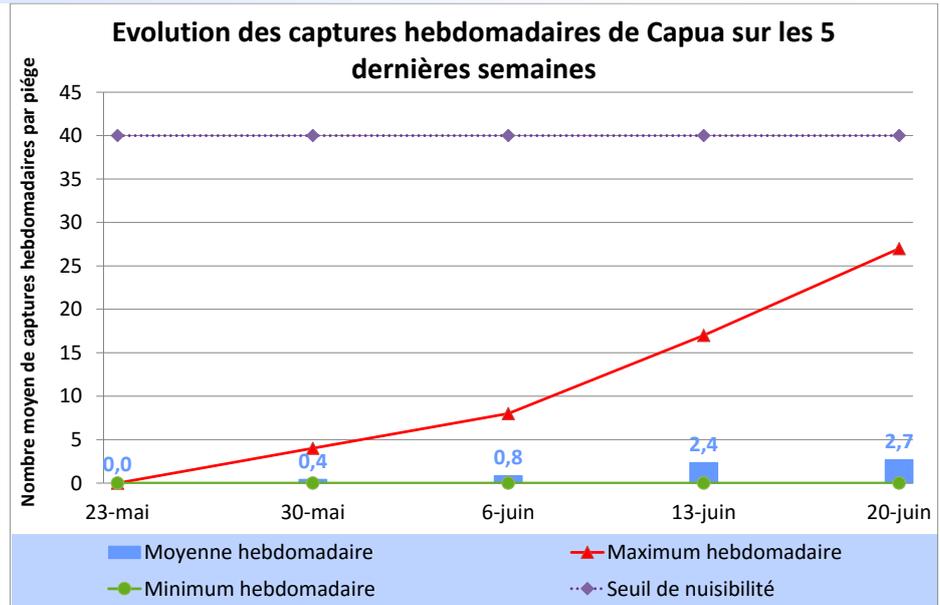
Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	14-juin	21-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,5	↗
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0		
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	0,0		
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,4	0,2	↘
Pays de Bray (80-60)	0,0	0,0	↔
Neslois (80-60-02)	0,0	14,0	↗
St Quentinnois (02)	0,0	0,0	↔
Laonnois (02)	2,0	0,0	↘
Montdidérien (80-60)	0,0		
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)	0,0		
Senlisien (60)		3,0	
Omois (02)	10,0	6,0	↘

Seuil de nuisibilité :

Sur le premier vol, aucun seuil n'est validé en France.



Adulte



Les secteurs de la Thiérache, du Neslois, du St Quentinnois et Omois ont connu une baisse des populations au cours de la semaine dernière, suite à la reprise d'activité décelée il y a quinze jours. Sur ces secteurs, les niveaux de captures ont été, pour la période, inférieurs ou nuls.

En revanche, des populations plus conséquentes ont été enregistrées au cours de la semaine dernière sur le secteur Amiénois, bien qu'inférieures, pour le moment, du seuil de nuisibilité.

Sur les autres secteurs peu ou pas de captures sont à signaler.

En définitive, la moyenne régionale est en très légère augmentation et toujours inférieure au seuil de nuisibilité.

Aucun dégât n'est encore observé sur fruit.

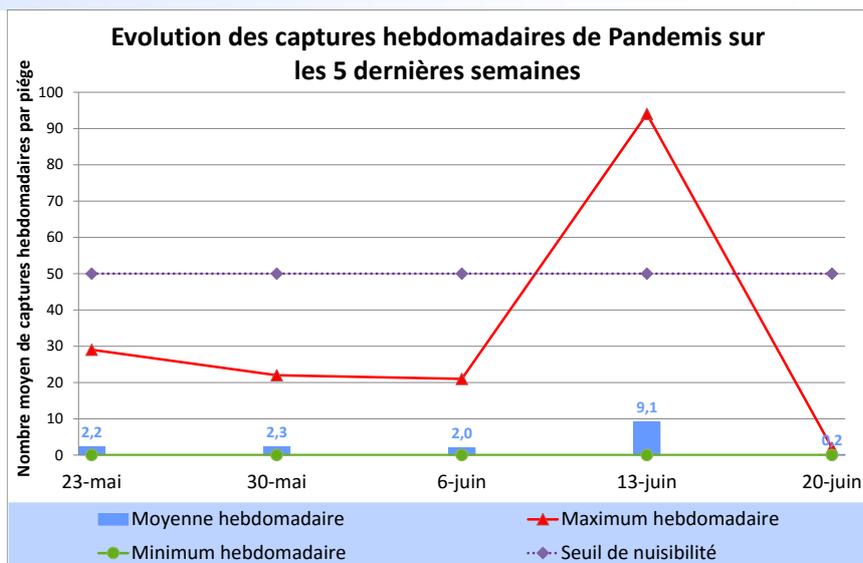
Evolution des captures hebdomadaires de Capua	13-juin	20-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	1,0	↗
Arrageois (62)	0,0		
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	27,0	↗
Thiérache (59-02)	1,0	0,3	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	8,5	5,5	↘
St Quentinnois (02)	12,0	0,0	↘
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)	3,0		
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)		0,0	
Omois (02)	5,0	0,0	↘

Seuil de nuisibilité :
40 captures sur une durée de 7 jours

Pandemis



Adultes



Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	13-juin	20-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0		
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	94,0		
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	7,0	1,0	↓
St Quentinnois (02)	0,0	0,0	↔
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)	0,0	0,0	↔
Beauvaisis (60)		0,0	
Soissonnais (60-02)		0,0	
Senlisien (60)		0,0	
Omois (02)	1,0	0,0	↓

En l'absence de données sur le secteur le plus sensible de la région il y a quinze jours (Amiénois), la moyenne régionale est en nette baisse au cours la semaine dernière.

Les quelques secteurs ayant enregistré des captures précédemment comme, le Neslois, ou l'Omois, ont vu leur prises diminuer au cours de la semaine dernière.

Sur les autres secteurs, la situation est ou reste calme avec des captures plus sporadiques ou nulles.

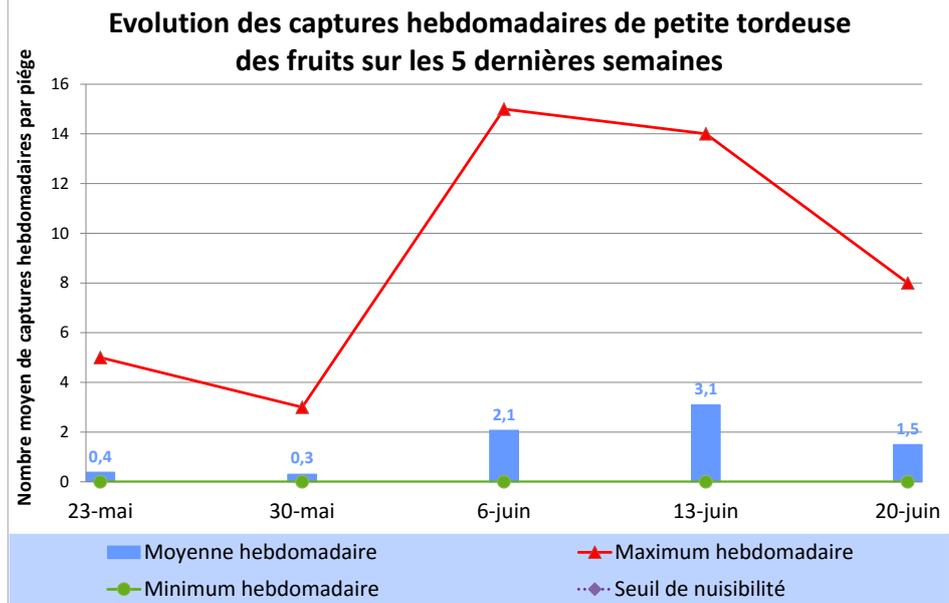
Seuil de nuisibilité :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

Petite tordeuse des fruits. *Grapholitha Lobarzewskii*.



Adultes



En lien avec la dégradation des conditions météorologiques, les captures du ravageur ont été moins importantes au cours de la semaine dernière au regard des données disponibles à ce jour.

Néanmoins, il faut noter que les secteurs enclins à un vol du ravageur sur les quinze derniers jours enregistrent, certes une diminution des captures la semaine passée, mais conservent des populations significatives (Neslois, Thiérache).

La présence du ravageur a également été enregistrée au cours de la période sur les secteurs de La Bassée et du Pays de Bray.

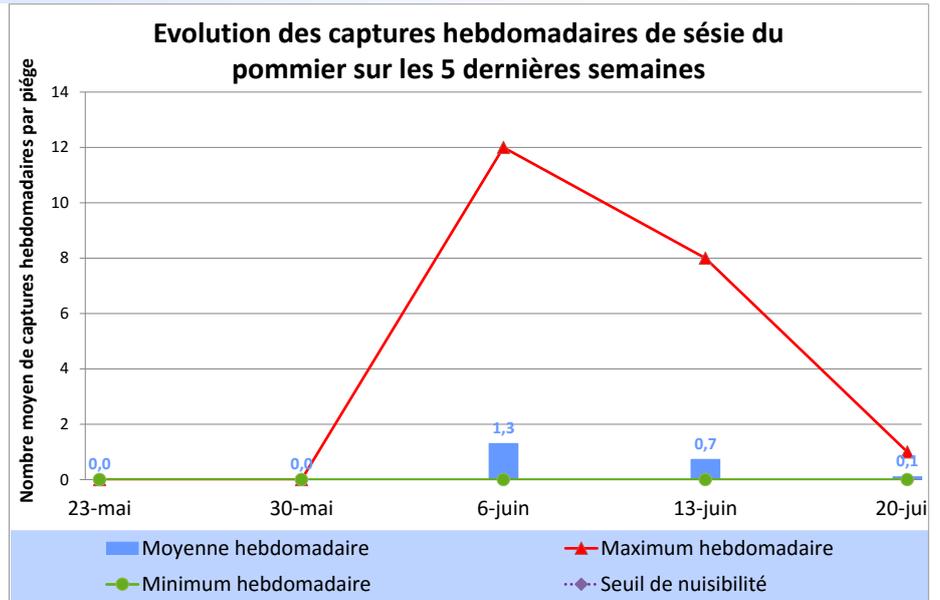
Sur les autres secteurs, aucune capture n'a été signalée et la situation reste calme concernant le ravageur.

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	13-juin	20-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)		1,0	
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	14,0		
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	0,0		
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	4,3	3,3	↘
Pays de Bray (80-60)	0,0	1,0	↗
Neslois (80-60-02)	7,0	6,0	↘
St Quentinois (02)	0,0	0,0	↔
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)		0,0	
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)		0,0	

Seuil de nuisibilité :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Sésie



Seul le secteur du Soissonnais a enregistré une très faible activité du ravageur au cours de la semaine dernière.

Sur les autres secteurs, aucune capture n'a été signalée depuis la mise en place du suivi.

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	27-juin	4-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0		
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	8,0		
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0		
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0	1,0	↗
Senlisien (60)		0,0	
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

- 🍏 50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
- 🍏 200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

En bref,

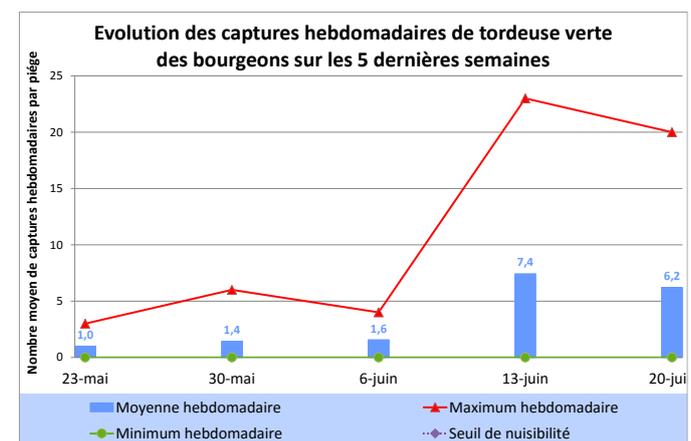
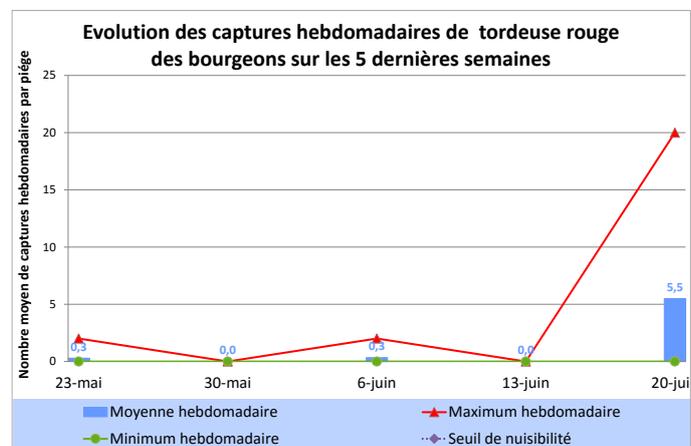
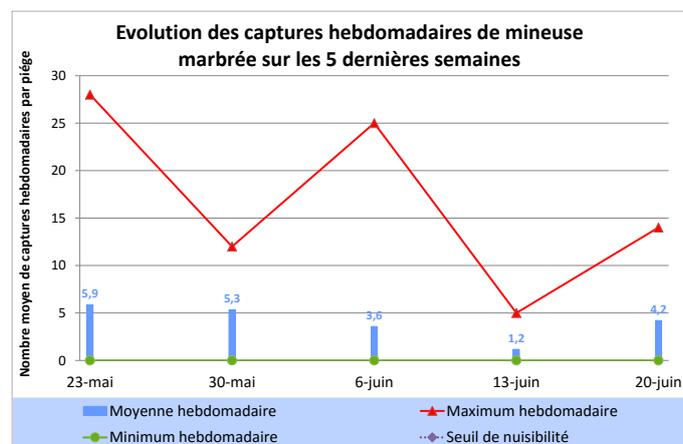
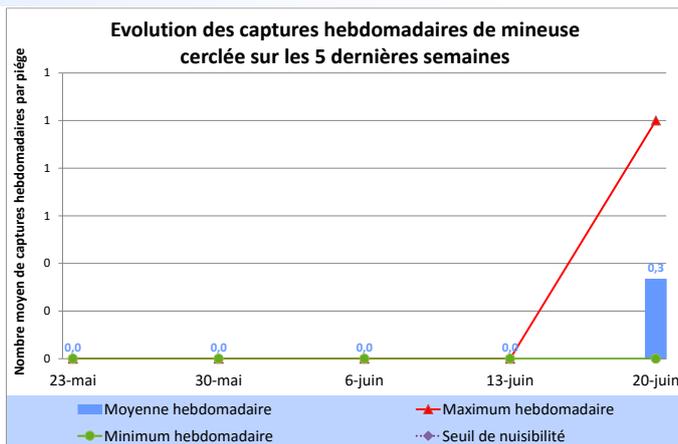
Le ravageur a été capturé en très faible nombre dans le secteur du Soissonnais au cours de la semaine dernière.

Le ravageur semble amorcer localement un nouveau vol. Des captures plus importantes en moyenne, ont été enregistrées au cours de la semaine dernière.

Les secteurs de La Bassée et du Soissonnais sont les plus sensibles actuellement à la présence du ravageur.

Un vol plus significatif du ravageur a été enregistré au cours de la semaine dernière. Les secteurs de l'Amiénois, la Thiérache et du Beauvaisis ont été les plus sensibles à cette reprise d'activité.

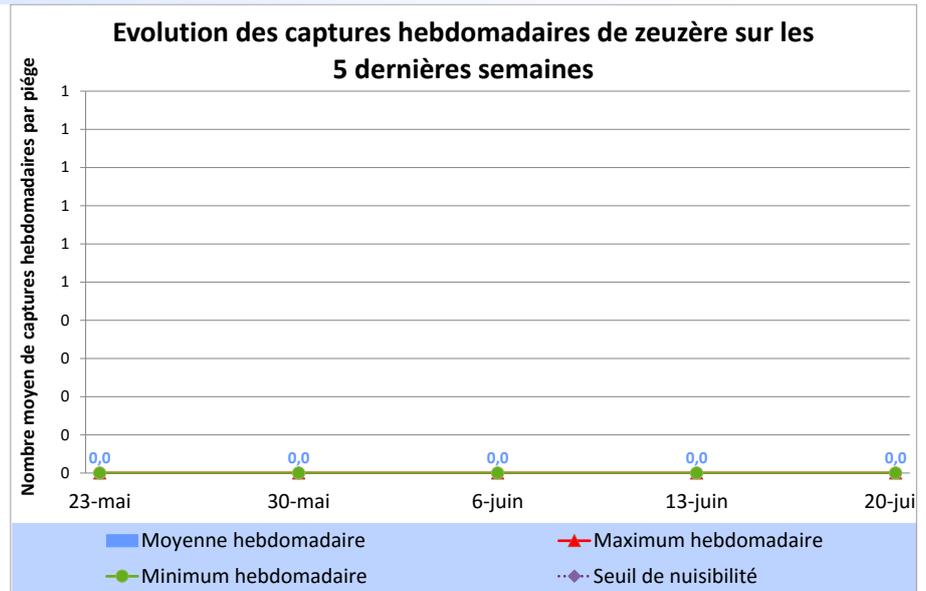
Même si l'intensité des captures est en baisse au cours de la semaine passée, le ravageur est resté en vol. Les secteurs concernés par la présence de la tordeuse verte, à savoir le Montreuillois, l'Amiénois et la Thiérache enregistrent tous, une baisse de leur niveau de captures, mais conserve une présence effective du ravageur.



Zeuzère



Adulte

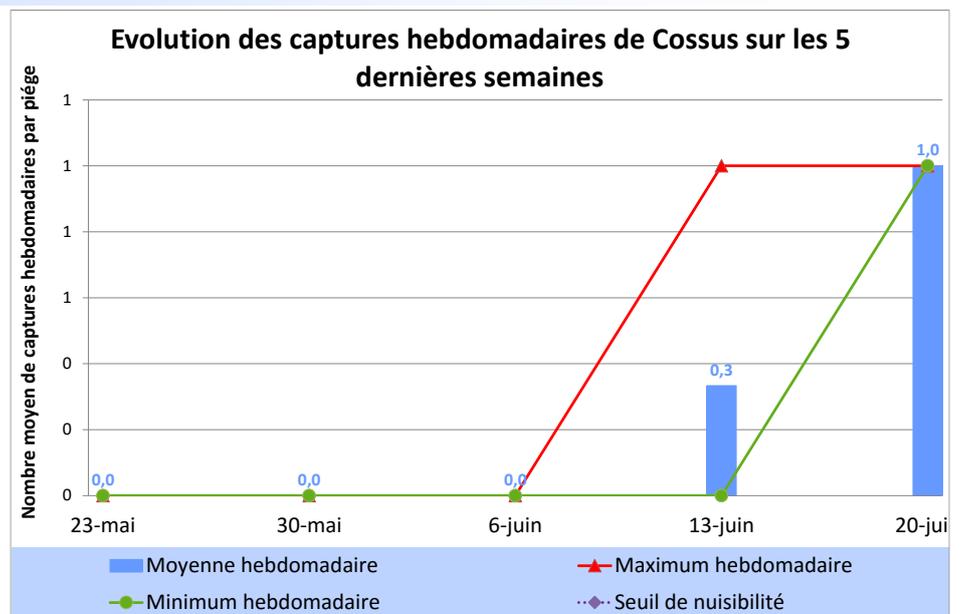


Aucune capture de zeuzère n'a été enregistrée au cours de la semaine dernière, pas plus que depuis le début du suivi durant cette campagne.

Seuil de nuisibilité :

10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Cossus-Cossus



Le ravageur a été capturé dans un nouveau secteur, celui de La Bassée, au cours de la semaine dernière.

La mouche de la cerise

Le ravageur a été détecté en vol avant même le début de coloration des cerises, notamment dans le secteur de La Bassée.

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

Les mouches ont actuellement émergé et volent. Les premiers œufs sont pondus 1 à 2 semaines après le début du vol. La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elles commencent à rougir. Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui

sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.



Mouche de la cerise au stade adulte

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



Mouche de la cerise au stade larvaire

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

Espèces fruitières

Drosophila suzukii



FREDON



FREDON

Adulte femelle et mâle

Larve (détail en dessous) et dégât sur framboise

Depuis la mise en place de nos suivis en parcelles sur l'ensemble de la région (Avesnois, Flandre Intérieure, Noyon), aucune capture de drosophile n'a été constatée.

Nos prochains bulletins vous tiendront informés de l'évolution de la situation.



L. TOURNANT

Dégâts sur framboise stade avancé



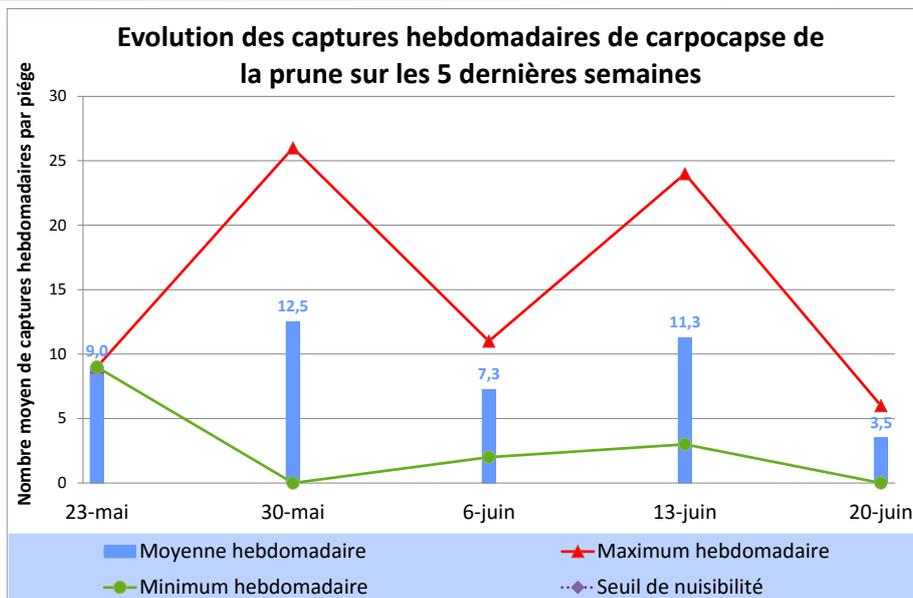
FREDON



FREDON
Npdc

PRUNIER

Carpocapse



Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	13-juin	20-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	24,0	5,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	8,0	6,0	↘
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	10,0	3,0	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)	3,0	0,0	↘
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Une baisse des captures a été enregistrée sur l'ensemble des secteurs de suivi du ravageur au cours de la semaine dernière.

Les niveaux de populations sont désormais relativement faibles.

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

<http://www.draaf.nord-pas-de-calais-picardie.agriculture.gouv.fr/>

<http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html>

<http://www.chambres-agriculture-picardie.fr/productions/productions-vegetales/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires des réseaux Nord-Pas de Calais-Picardie : producteurs, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie. Rédacteur et animateur régional du bulletin : Ludovic Tournant FREDON Nord-Pas de Calais Tél. : 03 21 08 88 77 - ludovic.tournant@fredon-npdc.com, co-animateur Picardie des filières pommes et poires : François Hanquart FREDON Picardie.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET – Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Nord Pas-de-Calais Picardie.

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet <http://draaf.nord-pas-de-calais.agriculture.gouv.fr>, www.draaf.picardie.agriculture.gouv.fr et www.chambres-agriculture-picardie.fr

Coordination et renseignements : Samuel Bueche - Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais (Tél : 03 21 60 57 60 - e-mail : samuel.bueche@agriculture-npdc.fr), Jean-Pierre PARDOUX- Chambre d'Agriculture de Picardie – (Tél : 03 22 93 51 20 – e-mail : JP.PARDOUX@somme.chambagri.fr)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.